



La Lettre de l'ADERSE

N° 4 - Hiver 2013

contact : Odile.uzan@parisdescartes.fr

Editorial

Nous sommes heureux de vous faire parvenir la 4^{ème} Lettre d'informations de l'ADERSE.

Le point fort de cette nouvelle année reste notre Congrès annuel intitulé « RSE et PME ». Il aura lieu les 28&29 mars à BREST et l'équipe brestoïse est prête à nous accueillir : il est donc temps à présent de vous inscrire !

L'ADERSE développe ses activités et organise désormais 4 Prix :

- le Prix de thèse RSE/DD de l'ADERSE qui en est à sa 3^{ème} édition. Il sera en 2013 un Prix national en sciences de gestion avec proposition de notre lauréat au Prix FNEGE et se fera, comme en 2012, en partenariat avec l'ORSE ;

- Le Prix du meilleur ouvrage est réalisé comme en 2012 en collaboration avec la FNEGE. Les auteurs doivent envoyer directement à la FNEGE leurs ouvrages publiés en 2010 -2011- 2012 ; pensez-y!

- Le Prix du meilleur cas en RSE/DD que nous lançons en partenariat avec la « Revue des Cas en Gestion » lors du Congrès de Brest. En vue de constituer un Dossier spécial « Cas RSE », vos propositions de cas sont les bienvenues d'ici le 4 mars !

- Et toujours le Prix des meilleures communications qui seront soumises pour publication potentielle à nos revues partenaires du Congrès 2013.

Quelques informations également sur la préparation du nouveau classement 2013 des Revues par l'AERES et la FNEGE, sur l'ADERSE et l'international et sur les manifestations à venir que nous soutenons.

N'hésitez pas à nous faire part de vos activités pour publication dans la Lettre ! Les Lettres sont disponibles sur notre site.

Bonne lecture à tous !

Le Bureau de l'ADERSE

Le Xe Congrès 2013 de l'ADERSE « RSE et PME »

Brest – 28 et 29 mars 2013

ESC Bretagne Brest et IAE de Bretagne Occidentale (Brest)

<http://www.esc-bretagne-brest.com/congresaderse2013>

<http://www.aderse.org>

Le Xe Congrès de l'ADERSE est organisé par l'ESC Bretagne Brest et l'IAE de Bretagne Occidentale - Brest, sous la direction scientifique du **Laboratoire ICI** - Information, Coordination, Incitations - EA 2656. Le Congrès s'annonce bien : plus d'une centaine de communications a été proposée au Comité scientifique. Comme vous le savez, les communications sont actuellement soumises au processus d'évaluation en double aveugle et vous recevrez très prochainement le retour des évaluateurs.

Cet événement sera ainsi l'occasion de rencontres et d'échanges fructueux autour de la **RSE dans les PME** entre chercheurs et praticiens. Mais il sera également un temps de plaisir, de découverte et de renforcement des liens amicaux entre les membres de notre communauté.

Brest, ville ouverte sur la mer et le monde, a toujours été un lieu propice aux échanges et au partage. Située au bord d'une des plus vastes rades d'Europe, la ville offre de nombreux attraits touristiques, à l'exemple de grands sites maritimes dont l'archipel de Molène-Ouessant labellisé par l'Unesco « Réserve de la biosphère », titre qui consacre l'harmonie entre le milieu et l'activité humaine. Ajoutons deux équipements d'exception sur Brest : [Océanopolis](#), un parc de découverte des océans unique en Europe, et le Conservatoire botanique national ([CBN](#)).

A très bientôt à BREST !



Patrick GABRIEL
IAE de Bretagne occidentale



Abdelwahab AÏT RAZOUK
ESC Bretagne Brest

Contact ADERSE

Pierre Baret, baretp@esc-larochelle.fr

Le Prix de Cas en RSE de l'ADERSE

Une nouveauté au Congrès 2013 : des ateliers de cas en RSE

Une **nouvelle opportunité de publication** sera inaugurée lors du prochain Congrès de l'ADERSE, les 28 et 29 mars prochains à Brest. A cet effet, seront organisés des ateliers autour d'études de cas en RSE.

Nous attendons des études de cas qui traitent de la RSE et du développement durable dans les différentes spécialités des Sciences de Gestion : stratégie, marketing, finance, ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, *supply chain*, etc.

Exceptionnellement cette année, compte tenu des délais très courts, nous acceptons les présentations d'études de cas sous *format libre* pour le Congrès ; la mise en conformité avec les attentes de la Revue des Cas en Gestion se fera par la suite.

Après évaluation en double aveugle, les 5 meilleures études de cas permettront de constituer un Dossier spécial « Etude de cas en RSE » qui sera proposé pour publication à la Revue des Cas en Gestion. Nous rappelons que celle-ci procédera à sa propre évaluation en double aveugle des cas qui lui seront proposés par l'ADERSE.

La Revue des Cas en Gestion est présentée page suivante.

Il est encore temps d'adresser vos cas à Pierre Baret d'ici le 4 mars 2013 !

Contacts ADERSE

Pierre Baret, baretp@esc-larochelle.fr

Véronique Zardet, Zardet@iseor.com

La ligne éditoriale de la Revue des Cas en Gestion

<http://www.revuecasgestion.com>
<http://www.revuecasgestion.com/pointdevue.html>
<http://www.revuecasgestion.com/comit1.html>

LE COMITE EDITORIAL

Gaël LETRANCHANT	Directeur de publication Editions EMS
Olivier JOFFRE	Rédacteur en chef Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Eric SIMON	Rédacteur en chef ISC Paris

La Revue des Cas en Gestion est une revue académique couvrant l'ensemble des disciplines des Sciences de Gestion. Elle vise à promouvoir la création et la diffusion des cas pédagogiques dans ces différentes disciplines des sciences de gestion. Chaque numéro intègre également des points de vue sur l'enseignement et la pédagogie.

Diffusée par les éditions EMS sous format numérique et papier, elle sera également présente dans la base de données internationale Ebsco Publishing.

La Revue des Cas en Gestion s'inscrit dans une démarche d'exigence et de rigueur. L'ensemble des articles est soumis à une double évaluation anonyme par des spécialistes du thème traité. En prenant en compte l'ensemble des soumissions depuis le lancement de la Revue, on aboutit à un taux d'acceptation de 38%. La majorité des articles retenus l'ont été à l'issue d'au moins 3 révisions.

Le **Comité de Rédaction** bénéficie du concours de deux Comités internationaux qui garantissent sa qualité scientifique et sa visibilité :

- le **Comité scientifique** est composé de personnalités dont l'action pour la promotion de leur discipline est reconnue dans la communauté. Il apporte une caution scientifique à la publication ;
- le **Comité d'évaluation** regroupe des spécialistes ayant une expérience pédagogique pointue des thèmes abordés par les cas soumis.



Eric SIMON,
Rédacteur en Chef
ISC Paris

Le Prix de thèse 2013 de l'ADERSE

Prix de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE www.orse.org

L'ADERSE poursuit son partenariat pour la 3^{ème} édition de son Prix de Thèse avec l'ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociale des Entreprises). Créé en juin 2000 sur un modèle partenarial par une vingtaine de membres fondateurs (grandes entreprises, organisations syndicales, sociétés de gestion, institutions de prévoyance et mutuelles), l'ORSE est aujourd'hui un acteur reconnu pour son expertise dans le débat sur la RSE.

Le résultat du Prix sera annoncé lors du Congrès 2013 à Brest, en présence de Monsieur FATOUX, Délégué général de l'ORSE. **La dotation du Prix est de 1000 euros.** La présence des candidats au Congrès est indispensable.

Prix de l'ADERSE en partenariat avec la FNEGE www.fnege.fr

Le lauréat du Prix sera proposé au Prix de Thèse de la FNEGE au titre de l'ADERSE. Un jury indépendant des associations est constitué par la FNEGE pour procéder à la sélection des dossiers. **La dotation du Prix de la FNEGE est de 1500 euros.**

Les dossiers de candidatures au Prix de l'ADERSE

L'édition 2013 accueille les nouveaux docteurs en Sciences de Gestion ayant soutenu leur thèse **en 2011 et en 2012, en France.**

Les candidats doivent envoyer une version électronique de leur thèse (au format PDF) ainsi qu'une synthèse (obligatoirement au format .doc) indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion, la bibliographie, les rapports de soutenance. Le dossier complet doit être adressé par voie électronique à **Odile Uzan** : Odile.uzan@parisdescartes.fr avant la date impérative du **Lundi 18 février 2013.**

Les critères d'évaluation

Le Jury, composé de membres du CA et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques, ses apports aux pratiques managériales dans les domaines de la RSE et du DD.

Nous avons reçu à ce jour une dizaine de candidatures pour notre édition 2013 ! Merci de continuer à faire circuler l'information SVP !

Contact ADERSE

Odile Uzan, Odile.uzan@parisdescartes.fr

Le prix du Livre 2013 ADERSE/FNEGE

Comme en 2012, l'ADERSE est partenaire de la FNEGE :

- pour l'attribution du **PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE EN SCIENCES DE GESTION**,
- ainsi que désormais pour la création d'un processus régulier de **LABELLISATION DES OUVRAGES EN SCIENCES DE GESTION**.

Le partenariat de l'ADERSE se décline, pour le prix et pour la labellisation, à deux niveaux :

1. Par une action d'information et de stimulation auprès des auteurs et des éditeurs, de façon à obtenir une présence significative des ouvrages traitant des thèmes RSE et DD dans les rangs des candidats au label et au prix ;
2. Par une participation active au processus d'évaluation dans le cadre des règles établies par la FNEGE.

Ainsi, conformément aux objectifs de notre association, nous pourrions contribuer à améliorer chaque année **la place et la visibilité de la responsabilité sociale** dans la littérature managériale française et plus largement dans les sciences humaines et sociales.

Dès aujourd'hui, pour le **PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE** et pour solliciter la **LABELLISATION**, en application des procédures 2013 que nous vous rappelons ci-dessous :

N'hésitez pas à adresser dès aujourd'hui vos ouvrages publiés en 2010-2011-2012 directement à la FNEGE !

Contact ADERSE

Jean-Jacques Rosé, rose-jeanjacques@csrcontact.com

Rappel des procédures FNEGE 2013 Relatives à la Valorisation du Livre en Gestion

Informations sur le site : www.fnege.fr
Valérie FOURCADE – Email : fourcade@fnege.fr

1. COLLEGE DE LABELLISATION DES OUVRAGES EN SCIENCES DE GESTION

La FNEGE met en place un **Collège de Labellisation des Ouvrages en Sciences de Gestion**, suite aux travaux de réflexion sur la valorisation du livre, Présidée par Géraldine SCHMIDT. Ce Collège de Labellisation concerne tous les disciplines de management : marketing, finance, comptabilité/contrôle, gestion des ressources humaines, management stratégique, systèmes d'information, entrepreneuriat, logistique, etc.

Objectifs : le Collège de Labellisation, indépendant, est composé d'une dizaine d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les différents champs du management et issus des Universités et des Grandes Ecoles. Il propose de mettre en place, afin de mettre mieux en valeur la publication d'ouvrages en complément des articles académiques, un dispositif d'évaluation des ouvrages qui puisse être pris en compte par les instances d'évaluation (des chercheurs et des équipes).

Catégories des ouvrages : 4 catégories d'ouvrages sont définies : Ouvrage de recherche non collectif, Recueil de contributions de recherche (ouvrage « édité »), Essai, Manuel de référence.

Périodes concernées : les ouvrages publiés en 2010-2011-2012 pour cette première année.

Partenaires : ce Collège de Labellisation est organisé en partenariat avec les 14 Associations Scientifiques de Gestion.

Critères 2013 : le Collège de Labellisation se prononce sur la labellisation des Ouvrages selon les 3 critères principaux suivants : Originalité, Ampleur de la contribution, Solidité du raisonnement/de la démarche. Ces trois critères pourront être nuancés par deux autres critères : en négatif si l'éditeur est non reconnu ; en positif si la diffusion / le rayonnement de l'ouvrage sont élevés, notamment pour les manuels. Une grille d'évaluation sera proposée aux rapporteurs.

Planning 2013

- Janvier à avril : les auteurs envoient directement à la FNEGE les ouvrages qu'ils souhaitent soumettre à la labellisation ;
- Mai : les associations scientifiques de gestion délèguent deux enseignants-chercheurs pour faire une première évaluation des ouvrages reçus dans leur domaine scientifique ;
- Juin : les ouvrages sont envoyés à deux rapporteurs du Collège de Labellisation qui rédigent une note d'évaluation ;
- Octobre 2013 : le Collège de Labellisation se réunit et statue sur la labellisation des ouvrages reçus.

2. PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE EN SCIENCES DE GESTION

La FNEGE, en s'appuyant sur le Collège de Labellisation du Livre, et en collaboration avec l'EFMD (*European Foundation for Management Development*) organise le **Prix du Meilleur Ouvrage en Sciences de Gestion** : le Prix EFMD-FNEGE. Ce Prix concerne tous les disciplines de management : marketing, finance, comptabilité/contrôle, gestion des ressources humaines, management stratégique, systèmes d'information, entrepreneuriat, logistique, etc.

Partenaires : le Prix EFMD-FNEGE est organisé en partenariat avec les 14 Associations Scientifiques de Gestion.

Catégories : le Prix de 2013 concerne les 4 catégories suivantes : ouvrage de recherche non collectif recueil de contributions de recherche (ouvrage « édité »), essai, manuel de référence.

Période concernée : les ouvrages publiés en 2010-2011-2012 pour cette première année.

Langue : l'ensemble des ouvrages doivent être rédigés **en français** exclusivement (pas de traduction)

Organisation : le Collège de Labellisation se prononcera, en octobre 2013, parmi les ouvrages qu'il aura labellisés cette année dans chaque catégorie, sur le Prix du meilleur ouvrage.

Montant du Prix : le montant du Prix du Meilleur Ouvrage en Sciences de Gestion est de 500 euros / catégorie.

Planning 2013

- Janvier à avril : les auteurs envoient directement à la FNEGE les ouvrages qu'ils souhaitent soumettre à la labellisation et/ou au Prix ;
- Mai : les associations scientifiques de gestion délèguent deux enseignants-chercheurs pour faire une première évaluation des ouvrages reçus dans leur domaine scientifique ;
- Juin : Les ouvrages sont envoyés à deux rapporteurs du Collège de Labellisation qui rédigent une note d'évaluation ;
- Octobre 2013 : Le Collège de Labellisation se réunit et statue sur la labellisation des ouvrages reçus et sur le prix du meilleur ouvrage dans chacune des 4 catégories précitées ;
- Novembre/Décembre 2013 : cérémonie de remise du Prix 2013 par la FNEGE et l'EFMD.

A vous de jouer !

*Et ne ratez pas l'échéance principale pour
participer : avril 2013 !*

Les fiches de lecture de Jean-Jacques Pluchart



Jean-Jacques Pluchart, membre de l'ADERSE, nous livre trois de ses fiches de lecture sur des ouvrages abordant les thématiques de la RSE et du DD.

GOVERNANCE ET ETHIQUE DES AFFAIRES

Daniel Corformat, Marc Chambault, Georges Nurdin,
L'Harmattan, 2012, 64 pages.

Les auteurs présentent les réflexions et les propositions de l'Association des Dirigeants et Administrateurs d'Entreprises (ADAE) en matière de gouvernance et d'éthique des affaires. Après avoir retracé la généalogie des deux concepts, ils analysent les risques encourus par les entreprises dont la gouvernance n'est pas suffisamment éthique et justifient ainsi la nécessité d'instaurer des systèmes efficaces d'audit et de contrôle interne. Ils formulent huit recommandations destinées à concilier gouvernance et éthique : se doter d'un code déontologique respectant les principales normes du développement durable, en contrôler l'application, identifier les risques liés à la non responsabilité sociale et environnementale, donner du sens à l'action collective, mettre en place des administrateurs indépendants et des comités financiers au sein des conseils d'administration... L'ouvrage présente en conclusion quatre témoignages de dirigeants d'entreprises aux comportements plus ou moins éthiques.

MANIFESTE POUR UNE COMPTABILITE UNIVERSELLE

Gérard Schoun, Jacques et Pauline de Saint-Front, Michel Veillard
L'Harmattan, 2012.

L'ouvrage restitue les réflexions du club Développement Durable du Conseil Supérieur des Experts Comptables, sur la refondation des comptabilités des entreprises, des administrations et des associations, afin d'y intégrer la comptabilité économique classique et les comptabilités sociale, sociétale et environnementale. Cette intégration implique des actions concrètes de la part de tous les acteurs socio-économiques. Cette nouvelle « comptabilité universelle » vise à enrichir le modèle comptable de pilotage des entreprises, afin de valoriser les externalités positives et négatives de leurs pratiques. Elle s'efforce notamment de mesurer les coûts de

renouvellement des ressources consommées, à fois humaines, naturelles et financières. Sa mise en place exige une restauration de l'éthique des affaires. Cette révolution comptable ne sera cependant possible que si les décideurs disposent de représentations rendues concrètes et pertinentes par un « *reporting* intégré », destiné à « modéliser les impacts de leurs choix ». Elle a pour vocation de servir de base à une nouvelle analyse de la valeur et à l'investissement socialement responsable. Elle vise à élargir le champ de la gestion comptable en l'étendant de la mesure de la valeur au processus de valorisation, en comptabilisant à la fois les ressources financières et les autres ressources (eau, terre, biodiversité, santé humaine, etc.), en introduisant les notions de bonus et malus, d'actif et de passif humain et environnemental. La comptabilité universelle est fondée sur des principes simples de non-exhaustivité des mesures comptables, d'hétérogénéité des périmètres de consolidation, de remise en cause de l'annualisation des comptes, de valorisation des stocks et des flux aux coûts actuels (*fair value*) par les parties prenantes des organisations, de non-consolidation des tous les comptes et de non-identité entre le bilan de clôture et le bilan d'ouverture. L'application de ces principes est illustrée par de nombreux exemples pratiques.

PROPOSITIONS POUR UNE ECONOMIE EQUITABLE

Rémi Guillet, (Ed.)
L'Harmattan, 2012.

L'auteur montre que les crises récentes ont au moins contribué à convaincre les hommes politiques et les experts économiques des dangers du libéralisme financier et de l'intérêt du développement durable. Cette mutation est structurelle, car elle implique une répartition plus équitable - entre l'Etat, le capital et le travail - de la valeur ajoutée et des risques de l'activité économique. Afin de répondre à cet impératif, l'auteur propose un modèle (ou « protocole ») original de partage équitable de la valeur, qu'il qualifie de « flexi-sécuritaire ». Il invite, suivant l'exemple japonais, à considérer l'entreprise comme n'étant pas qu'un centre de profit, mais aussi un pôle de compétences au service de la collectivité. Cette refondation de l'entreprise implique une évolution des mentalités de ses différents partenaires. Au-delà de la proposition d'un modèle théorique, l'ouvrage a le mérite de soulever les questions majeures actuellement posées aux dirigeants des Etats et des firmes: comment partager la valeur productive ? Quel statut attribuer à l'emploi salarié (considéré jusqu'à présent comme une simple « variable d'ajustement » de l'économie) ? Comment lever les contradictions du citoyen moderne, qui est à la fois un contribuable souhaitant l'équité fiscale, un salarié en quête d'emploi et un consommateur à la recherche de *hard discount* et de *low cost* ?

Bonne lecture à tous !

Jean-Jacques PLUCHART
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le Prix des Communications de l'ADERSE

Les revues partenaires du Congrès 2013 de l'ADERSE

L'ADERSE compte cinq revues partenaires qui recevront des articles à partir des communications primées lors de son Congrès ADERSE 2013 :

- la revue **Business and Society Review (BSR)** ;
- la **Revue des Cas en Gestion (RCG)** ;
- la revue **Management et Sciences Sociales (MSS)** ;
- la **Revue de l'Organisation Responsable (ROR)** ;
- la revue **Recherches en Sciences de Gestion - Management Sciences - Ciencias de Gestión** ;
- la revue **RESADDERSE International (RI)**.

Processus de publication

Après le Congrès, ces revues recevront des projets d'articles à partir des communications qui auront été primées lors du Congrès. **Chaque projet sera alors soumis à la procédure d'évaluation propre à chaque revue, en double aveugle.**

Les revues Sciences de Gestion - Management Sciences - Ciencias de Gestión, Management et Sciences Sociales et la Revue des Cas en Gestion publieront, si le nombre de soumissions est significatif, **un numéro spécial** regroupant les articles issus du congrès ADERSE 2013.

L'ADERSE et le classement 2013 FNEGE des Revues en Sciences de Gestion (section 06)

L'ADERSE est membre du Collège Scientifique de la FNEGE. Au même titre que les treize autres associations académiques, l'ADERSE est source de proposition pour intégrer de nouvelles revues dans la liste FNEGE ou revoir leur rang de classement.

Désormais la FNEGE publie sa propre liste, disponible en ligne sur son site, qui est en cours de mise à jour pour l'année 2013. Cette liste est désormais retenue comme liste de référence par le CNU section 06 Sciences de Gestion, par la Commission d'accréditation des écoles

supérieures de gestion, et a servi de base en 2012 à la constitution de la liste AERES pour les revues de gestion. Les résultats de la prochaine liste FNEGE sont attendus pour juin 2013.

Actualités des Revues

Management & Sciences sociales.

Zahir YANAT, Vice-Président de l'ADERSE, reprend cette revue en qualité de directeur de la publication et de rédacteur en chef. Cette revue a pour ambition de jeter un pont entre les rives disciplinaires des sciences sociales, du management et de l'éthique. Bénéficiant de l'appui académique de l'ADERSE, cette revue continuera de paraître 2 fois par an.

Contact et information : zahir.yanat@bem.edu

Questions de Management ?

Jean-Marie Peretti, Président du Comité scientifique permanent (CSP) de l'ADERSE, a fondé cette nouvelle revue qui a pour ambition de valoriser les recherches portant sur l'impact des transformations sociétales sur le management des organisations et la volonté d'explorer, dans chacun des domaines du management, les interrogations qui naissent dans un contexte de transition et les pistes de réponse.

Site : www.questionsdemanagement.com

Contact ADERSE

Véronique Zardet, zardet@iseor.com

L'ADERSE et l'INTERNATIONAL

*Le point de vue de Michel Albouy sur la RSE à
Singapour !*



A Singapour, les entreprises françaises veulent promouvoir la RSE !

Grenoble Ecole de Management a ouvert un Master of Science (MSc) à Singapour (après Grenoble et Londres) en septembre 2012. En tant que responsable de ce Master et membre de l'ADERSE, j'ai essayé de voir ce qui se passait à Singapour, une ville asiatique très internationale, en termes de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). En effet, dans le MSc Finance, un programme très international, nous faisons quand même une petite place à la RSE... Ce que j'ai découvert est assez intéressant : les entreprises françaises sont actives à Singapour pour promouvoir la RSE ! Croyez-moi !

Leur dernière initiative : elles ont lancé avec l'aide de la Chambre de commerce française à Singapour (FCCS) une chartre visant à encourager les entreprises françaises à partager leurs expertises en matière de responsabilité sociale ainsi qu'avec les autres entreprises de la Région. Cependant, le « *French way* » en matière de RSE semble difficile à imposer dans cette région du monde. Au séminaire de lancement de cette initiative en 2012, Anne Guérin-Moens, Vice-Présidente pour la RSE d'Alstom, a déclaré « *trying to impose the French way was disastrous* ». Pourtant l'approche était prudente : il s'agissait de dire que les entreprises doivent écouter la voix de l'organisation (les salariés) et de leurs clients. Rien de vraiment révolutionnaire.

Les signataires de la chartre comprennent 32 multinationales, des petites et moyennes entreprises et des organisations à but non lucratif d'Europe et de Singapour. Elles ont accepté de travailler avec le Comité de la Chambre de commerce Française dédié au développement durable afin de promouvoir les « *best practices* » dans la région. Jusqu'à présent, et selon Hélène Toury qui est en charge de la communication chez Veolia Water (une firme

technologique pour l'environnement), les entreprises françaises et européennes n'ont pas été très active pour communiquer dans ce domaine et cette chartre devrait pallier ce manque.

Parmi les signataires on relève les entreprises suivantes : Veolia (environnement), Alstom (énergie), AXA (assurance), Danone (alimentation), ST Microelectronics (semi-conducteur), Rhodia (chimie). Ces entreprises ont donné des exemples de leur implication dans la RSE. Ainsi ST Microelectronics a exposé sa stratégie pour le traitement des produits chimiques, Alstom a exposé ses efforts pour impliquer ses fournisseurs et ses employés dans son initiative de RSE et d'autres sur leur démarche pour répondre à la demande des clients pour la réduction d'émission de carbone.

La Chambre de commerce Française à Singapour projette d'étendre sa démarche de promotion de la RSE auprès des autres chambres de commerce localisées à Singapour et dans la région. Les recommandations sont principalement fondées sur celles émises par la Communauté Européenne et les standards ISO (International Standard Organisation).

A noter cependant que les questions éminemment sensibles comme la sécurité des travailleurs et le travail des enfants dans la région n'ont pas été abordées : rapprocher des valeurs culturelles aussi différentes suppose de la diplomatie... C'est ainsi que l'Ambassadeur de France à Singapour, Olivier Caron, déclara à la conférence que le développement durable devenait un « *major driver* » pour les affaires dans la région et qu'il se félicitait de l'esprit visionnaire des entrepreneurs français. Affaire à suivre...

Nous attendons donc la suite avec impatience !

Michel Albouy, Ph.D.
MSc Finance Program Director, Singapore
Grenoble Ecole de Management

*Les manifestations prochaines soutenues par
l'ADERSE*

19-22 MARS 2013

Qualité, Sécurité de Fonctionnement, Développement Durable



QUALITA'2013

10ème Congrès International Pluridisciplinaire Qualité et Sécurité de Fonctionnement

Qualité, Sécurité de Fonctionnement, Développement Durable.

19-22 mars 2013

Université Technologique de Compiègne France.

Contact

Elise Marcandella" <elise.marcandella@univ-nancy2.fr>

Information

<http://qualita2013.sciencesconf.org/program>

4 et 5 AVRIL 2013

Refondation de l'entreprise et capitalisme éthique et responsable.

Les Xèmes Journées « Humanisme et Gestion »

Refondation de l'entreprise et capitalisme éthique et responsable

Les 4 et 5 avril 2013 à BEM Bordeaux Business School.

Contact : zahir.yanat@bem.edu

5, 6 et 7 JUIN 2013
Crise et prospérité



3^{ème} congrés
transatlantique
de Comptabilité, Audit,
Contrôle et Gestion des coûts

A Lyon

5 - 6 - 7 juin 2013

Crise et
prospérité

CALENDRIER

- 20 février 2013 : intention de communication
- 31 mars 2013 : date limite de réception des communications
 - 30 avril 2013 : notification aux auteurs
- 15 mai 2013 : date limite de réception de la version finale des communications

COMITÉ D'ORGANISATION

Henri Savall, Véronique Zardet, MARC Bonnet, Laurent Cappelletti, Michel Péron

CONTACT

ISEOR – 15 chemin du Petit-Bois 69134 Écully Cedex

Tél : 0(33)04 78 33 09 66 – Fax 0(33)04 78 33 16 61

Courriel : congresiiclyon2013@iseor.com

Site Internet : www.iseor.com

25 juin JUIN 2013
GRH, RSE/IDD et Territoires



Journée de recherche AGRH du Groupe de Recherche Thématique GRH et Territoire

25 Juin 2013

IAE de Montpellier
Université Montpellier 2

Comité d'organisation

Isabelle Bories-Azeau, Christian Defelix, Anne Loubes, Odile Uzan.

Calendrier

30 mars 2013 : date limite de soumission des propositions de communication (en texte intégral)

30 avril 2013 : envoi des évaluations aux auteurs

30 mai : retour des communications révisées

25 juin 2013 : Journée de Recherche à l'IAE de Montpellier

Contacts

aloubes@univ-montp2.fr et isabelle.bories-azeau@univ-montp1.fr

26 et 27 SEPTEMBRE 2013
Originalité du risque dans l'industrie et les services



XIe édition du colloque sur le risque ORIANE

Les **jeudi 26** et **vendredi 27** septembre 2013

Le département Techniques de Commercialisation de l'IUT de Bayonne accueillera la XIe édition du colloque francophone sur le risque Oriane. Ce colloque permet de présenter les communications relatives à cette thématique, concernant les entreprises, les associations et le secteur public.

Cette manifestation scientifique, soutenue par 13 associations dont l'ADERSE, a permis la réalisation à ce jour de 16 publications collectives.

Calendrier

- 10 juin : remise des communications définitives ;
- 24 juin : retour des rapporteurs du Comité Scientifique ;
- 05 septembre : remise des communication corrigées (.doc ou RTF)

Contact

Bernard Guillon - guillon@iutbayonne.univ-pau.fr.

Site

<http://www.iutbayonne.univ-pau.fr/actualites/1537-xie-colloque-francophone-sur-risque-oriane.htm>

Les adhésions à l'ADERSE

Vous souhaitez adhérer à l'ADERSE, renouveler votre adhésion...

Rendez vous sur notre site

www.aderse.org

Rappel de la décision du CA du 4 juin 2012

ADHESIONS À L'ASSOCIATION

Les contreparties à l'adhésion à l'ADERSE sont :

- des réductions aux colloques partenaires de l'ADERSE, et en particulier une inscription à taux préférentiel au Congrès annuel de l'ADERSE ;
- la valorisation des travaux des adhérents ;
- le bénéfice des systèmes d'information de l'ADERSE.

Les tarifs pour les adhésions 2013 sont :

Tarif adhésion individuelle	35 €
Tarif adhésion doctorants	20 €
Tarif adhésion institutionnelle	300 €

Les demandes d'adhésion doivent être validées en Bureau, en particulier les adhésions institutionnelles.

Bulletin d'adhésion disponible sur le site

www.aderse.org

Contact ADERSE

François Ecoto, d.ecoto.f@wanadoo.fr

La Gouvernance de l'ADERSE

Le Bureau

ZARDET Véronique, *Présidente* ; **GUILLO**N Bernard, *Vice-Président* ; **ROSE** Jean-Jacques, *Vice-Président* ; **UZAN** Odile, *Vice-Présidente* ; **YANAT** Zahir, *Vice-Président* ; **BARET** Pierre, *Secrétaire général* ; **ECOTO** François, *Trésorier*.

Le Conseil d'administration

BARET Pierre, ESC La Rochelle ; **BARTHE** Nicole, Université de Nice Sophia Antipolis, **BOISSIN** Jean-Pierre, IAE de Grenoble ; **BONNET** Marc, IAE Lyon ; **CADET** Isabelle, ESDES Ecole de Management ; **CASTELNAU** Philippe, Télécom Ecole de Management ; **CUEVAS** Fernando, ESC Pau ; **ECOTO** François, IAE Lyon ; **GUILLO**N Bernard, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; **LE BERRE** Michel, Université Pierre Mendès France ; **LEBRATY** Jean-Fabrice, IAE Lyon ; **MARCO** Luc, Université Paris XIII ; **ROSE** Jean-Jacques, Centre Norbert Elias/EHESS, CNRS **SANTOCCHIA** Axelle, Université de Nice ; **SAVALL** Henri, IAE Lyon ; **UZAN** Odile, Université Paris 5 Descartes ; **YANAT** Zahir, Bordeaux Ecole de Management ; **ZARDET** Véronique, IAE Lyon.

Le Comité scientifique permanent

ALBOUY Michel, Grenoble Ecole de Management ; **BARET** Pierre, ESC La Rochelle ; **BARTH** Isabelle, EM Strasbourg ; **BARTHE** Nicole, Université de Nice Sophia Antipolis ; **BATSCH** Laurent, Université Paris-Dauphine ; **BONNET** Marc, IAE Lyon ; **CASTELNAU** Philippe, Télécom Ecole de Management ; **CUEVAS** Fernando, ESC Pau ; **DUBOIS** Pierre-Louis, Université Montpellier II ; **DUYCK** Jean-Yves, Université La Rochelle ; **ECOTO** François, IAE Lyon ; **GUILLO**N Bernard, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; **HARTMAN** Laura, Vincent de Paul Professor of Business Ethics (USA) ; **KIANVU** Tamo, Université d'Angola ; **LAMARQUE** Eric, Université Bordeaux IV ; **LEBRATY** Jean-Fabrice, IAE Lyon ; **LEPINEUX** François, ESC Rennes ; **LOUART** Pierre, IAE de Lille ; **MARCO** Luc, Université Paris XIII ; **NEKKA** Hadj, Université d'Angers ; **PELLISSIER-TANON** Arnaud, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; **PERETTI** Jean-Marie, IAE de Corte et ESSEC ; **PESQUEUX** Yvon, CNAM Paris ; **PLANE** Jean-Michel, Université Montpellier 3, **ROLLAND** Blandine, Université Lyon III ; **ROSE** Jean-Jacques, Centre Norbert Elias-EHESS-CNRS ; **SAVALL** Henri, IAE Lyon ; **TRINQUECOSTE** Jean-François, Université Bordeaux IV ; **YANAT** Zahir, Bordeaux Ecole de Management ; **ZARDET** Véronique, IAE Lyon.

A bientôt : la Lettre s paraîtra au Printemps !